

Direction des constructions publiques et de l'architecture



Apprenti électrotechnicien, Apprentie électrotechnicienne

Numéro de référence : V221000000270

Niveau d'étude : niveau 3 (CAP, BEP)

Domaine d'activité : électricité, mécanique

Durée : 2 ans

Nombre de personnes à recruter : 1

Informations générales

La Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA) est la direction référente de la Ville de Paris pour la construction et l'entretien des bâtiments publics. De la conception à la livraison, elle réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation et veille au respect des engagements environnementaux.

Au sein de la DCPA, le Service des Locaux de Travail (SELT) est responsable de l'entretien, de la rénovation et de l'exploitation technique des bâtiments administratifs, des bâtiments d'activités et des locaux d'accueil des personnels. Il participe au comité de relogement des services dont il assure la partie travaux bâtementaires, ainsi qu'à la politique immobilière de la Ville en lien avec la Direction de l'Urbanisme ou la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT). Il intègre les plans transverses (plan d'accessibilité, Plan Climat Air Énergie...) sur son périmètre d'activité.

Au SELT, la Section Événementiel et Travaux (S.E.T) réalise en régie des opérations d'aménagement intérieur et de logistique événementielle, dans la plupart des équipements municipaux. Intégré à cette structure, la division travaux est composée d'un ingénieur et de 2 pilotes d'opération, de 4 ateliers (peinture, maçonnerie-plomberie, électricité et horlogerie). Ils assurent la réhabilitation et la restructuration tous corps d'état des locaux de mairies et établissements recevant

du public, de mises aux normes, etc. Les ateliers sont composés de plus d'une trentaine d'ouvriers, dont 5 agents de maîtrise et d'un coordinateur des travaux.

Information importante

Votre bulletin n° 2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Activités principales

Au sein de l'atelier, vous apporterez votre aide à tous types de travaux d'électricité de bâtiment basse tension (en réhabilitation, restauration, réaménagement, restructuration) :

- Pose de chemin de câbles et moulures ;
- Passage de câbles, alimentations, éclairages et prises de courant ;
- Constitution d'armoires électriques, pose de différents appareillages.

Compétences requises

Qualités requises

- Vous faites preuve de sérieux, de méthode et de motivation dans l'exercice de vos missions.
- Vous respectez les horaires, ainsi que les consignes données par le maître d'apprentissage et l'encadrement.
- Vous acceptez et appliquez le port des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle (EPI), conformément aux règles de sécurité en vigueur.